
RELEVÉ DE DECISION

de la réunion du 02 décembre 2021

8h – 14h Visioconférence

(Validé en CP du)

Etaient présents :

Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN (Collège B),
Monsieur Serge COLOT (Collège B),
Madame Raïssa GABOURG (Collège Etudiant),
Monsieur Olivier PORTECOP (Collège BIATSS),
Monsieur Charles CHAMMAS (Personnalité extérieure),
Monsieur Bernard HAYOT (Personnalité extérieure),
Monsieur Max MORINIERE (Personnalité extérieure),
Monsieur Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure).

Etaient représenté (e)s :

Etaient absents non excusé (e)s :

Monsieur Raymond CESAIRE (Collège A),
Monsieur Georges VIRASSAMY (Collège A),
Monsieur Ludovic ZACHARIE (Collège étudiant),
Madame Dominique AURELIA-TOTO (Collège B).

Etaient absents excusé(e)s :

Monsieur Christophe ROOS (Collège A),
Madame Karine KIMBOO (Collège BIATSS).

Doyens et Directeurs de composantes présents ou représentés :

Madame Michaele RAMASSAMY (Directrice-adjointe UFR STE),
Monsieur Cédric RAMASSAMY (Directeur-adjoint INSPE),
Monsieur Gilles JOSEPH, (Doyen de la FDE),
Madame Juliette SMITH-RAVIN (Chargée de Mission Recherche et Valorisation Scientifique).

Ordre du jour

1. Validation du relevé de décisions du 12 octobre 2021
2. Redéploiement de la carte multi-services
3. Conventions
4. FSDIE Social (information)
5. FSDIE Projets
6. Utilisation du reliquat des fonds du Contrat de Convergence et de transition 2019-2022 pour le Campus de Fort-de-France
7. Répartition du budget primitif
8. Formations
 - Bachelor Universitaire et Technologie en informatique
 - Diplôme Universitaire Education Thérapeutique du Patient
9. Bilan social
10. Bilan de mandature 2017-2022
11. Questions diverses

Madame la Vice-Présidente démarre la réunion à 9h05, huit administrateurs sont présents, le quorum est atteint. Elle rappelle que c'est le dernier conseil de la mandature. Le contexte social et le contexte sanitaire n'ont pas permis de le réaliser en présentiel. Ensuite Madame la Vice-Présidente énumère les onze points de l'ordre du jour et demande aux administrateurs s'il y a des questions diverses. Pas de questions diverses.

1. Validation du relevé de décisions du 12 octobre 2021

Madame la Vice-Présidente propose aux administrateurs de se prononcer sur la validation du relevé de décisions du 12 octobre 2021.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	8
Nombre de voix POUR	8
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le relevé de décisions du 12 octobre 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Redéploiement de la carte multi-services

Ce point a été préalablement présenté au CTS du 30 novembre 2021. Les membres n'ont pas souhaité statuer sur ce point s'interrogeant sur leurs compétences. La Vice-Présidente a missionné les services polaires pour étudier la question. En effet, le projet doit être présenté en CTS pour avis pour ensuite être validé en CT et en CA. Le CTS est compétent pour donner un avis, puisqu'il s'agit d'un projet qui modifiera l'organisation et le fonctionnement du Pôle Universitaire de Martinique (entre autres, l'ajout de contrôles d'accès pour les bureaux et les salles de cours). Le vote sera proposé par voie électronique selon l'application **Belenois** utilisée pour les petits scrutins.

La parole est donnée à Madame la RAF - DGAS du pôle pour la présentation.

Après échanges et discussions, les administrateurs sont invités à se prononcer sur le redéploiement de la carte multi-services.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	8
Nombre de voix POUR	8
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Conventions

Madame la RAF - DGAS du pôle présente le tableau des 8 conventions qui ont été validées par la Direction des Affaires Juridiques et par la Direction des Affaires Financières.

Après échanges et discussions, les administrateurs sont invités à se prononcer sur les conventions qui ont été présentées.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	8
Nombre de voix POUR	8
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le tableau des conventions est adopté à l'unanimité des membres présents.

4. FSDIE – Social (information)

Madame la responsable du Bureau de la Vie Etudiante (BVE) présente le volet social du Fonds Social et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE). Le volet social n'est pas soumis au vote. Elle fait une synthèse de l'exercice 2021, avec une répartition de 70 % pour l'aide aux projets et 30 % pour l'aide sociale. La somme allouée pour le volet social est faible au regard du nombre de demandes faites par les étudiants. La subvention pour l'aide sociale s'élève à 11 000 €. En 2021, deux commissions d'attribution des aides ont été programmées pour le traitement d'une vingtaine de demandes. Tous les crédits ont été consommés.

Au-delà du dispositif FSDIE, tous les étudiants qui se sont manifestés ont pu obtenir une aide et avoir des réponses ; un accompagnement a été mis en place avec l'assistante sociale.

Le budget n'est certes pas suffisant, mais les membres du conseil saluent le travail méritant de la responsable du BVE ainsi que de sa collaboratrice. Les étudiants sont satisfaits de l'accompagnement mis en place par le BVE.

Pour répondre aux besoins en équipements informatiques, le Pôle Universitaire de Martinique a mis en place une formule de prêt d'ordinateur pour les étudiants nécessiteux. Sur les aspects de dons de matériels informatiques, le BVE travaille avec la Collectivité Territoriale de Martinique et la Préfecture dans le cadre de la coopération. Le dispositif est complété par les composantes et la DSIN.

5. FSDIE – Projets

Madame la Responsable du bureau de la vie étudiante présente le tableau des différents projets traités, d'abord en commission d'attribution des projets du FSDIE, puis par la Commission Formation Vie Universitaire (CFVU). Les aides ont été réparties sur l'ensemble des demandes.

Le montant global de la subvention pour l'aide aux projets s'élève à 32 000 €. Les crédits ont été consommés en totalité pour l'exercice 2021.

Madame la RAF – DGAS du Pôle propose aux administrateurs de missionner les services administratifs pour établir deux chartes, l'une concernant les associations étudiantes et l'autre pour l'utilisation des fonds FSDIE au vu des remarques faites en Commission Formation Vie Universitaire (CFVU) ayant conduit à un changement d'attribution des subventions.

Madame la Vice-Présidente accepte la proposition de Madame la RAF-DGAS du Pôle et missionne l'administration pour l'élaboration de ces chartes en vue d'une programmation à l'ordre du jour d'un prochain Conseil de Pôle.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente propose aux administrateurs de se prononcer sur l'attribution de l'ensemble des aides.

Un point est fait au niveau des administrateurs présents, 2 membres déconnectés dont un laissant procuration. Le vote passe à 7 au lieu de 8.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le tableau des projets FSDIE est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Utilisation du reliquat des fonds du Contrat de Convergence et de Transition 2019-2022 pour le Campus de Fort-de-France

Madame la RAF – DGAS du Pôle rappelle qu'au précédent conseil de Pôle, le projet de relocalisation du CNAM sur le campus de Fort-de-France a été voté. La DPI, l'INSPE et l'administration polaire ont travaillé de concert pour aboutir au positionnement de deux projets complémentaires qui sont « Kaï l'INSPE Martinique et le réaménagement d'une salle au rez-de-chaussée du Campus de Fort-de-France ». Ces deux projets permettront d'épuiser l'enveloppe budgétaire dédiée au Campus de Fort-de-France.

Madame la Vice-Présidente informe que les deux propositions sont réalisables et que le financement est complètement bouclé.

Après échanges et discussions, les administrateurs sont invités à se prononcer sur la proposition

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Les deux projets sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Répartition du budget primitif

Madame la RAF-DGAS du Pôle rappelle que les remontées de l'exercice ont été données au dernier Conseil de Pôle du 12 octobre 2021. Dans la première note présentée, il y avait les demandes faites par les composantes lors du dialogue de gestion. Elle présente en détails les éléments portés à sa connaissance et propose aux membres une répartition des crédits SCSP et droits universitaires entre les composantes et le pôle.

Après un long débat contradictoire, les administrateurs sont invités à voter cette répartition.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le projet de répartition du budget primitif est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. Formations

8.1. Bachelor Universitaire et Technologie en informatique (BUT)

Monsieur le Directeur de l'IUT n'étant pas présent et le dossier ne présentant pas tous les éléments permettant de se prononcer, le point n'a pu être traité au Conseil de ce jour. Le volet financier du dossier sera demandé à la composante afin de proposer aux administrateurs de voter ce point par voie électronique prochainement de manière sécurisée, selon les instructions de la Direction des Affaires Juridiques.

8.2. Diplôme Universitaire Education Thérapeutique du Patient (DUETP)

Monsieur le Responsable du Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) présente le diplôme ainsi que le volet financier y afférent. Ce diplôme est réservé aux soignants du CHUM, de l'hôpital des Trois-Ilets et aux libéraux. C'est un projet d'actualité par rapport à sa thématique.

Il a été validé en Commission Formation Vie Universitaire du 22 octobre 2021.

Après échanges et discussions, la Vice-Présidente soumet au vote le Diplôme Universitaire Education Thérapeutique du Patient (DUETP).

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le projet (DUETP) est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

9. Bilan social

Madame la Vice-Présidente rappelle que les organisations syndicales avaient appelé de leur vœu le bilan social qui arrive en fin de mandature parce qu'il y a eu un certain nombre de difficultés, notamment dans la mise en place de l'encadrement administratif du pôle Martinique pour permettre de travailler dans de bonnes conditions. Il sera présenté aujourd'hui et a été soumis au Comité Technique Spécial du 30 novembre 2021.

Elle porte à la connaissance des administrateurs que le Comité Technique (CT) ainsi que le Conseil d'Administration (CA) de l'établissement ont voté le bilan social de l'Université des Antilles respectivement les 21 et 25 octobre dernier. Le document voté récapitule les données sociales chiffrées qui permettent d'apprécier la situation de l'UA et bien entendu celles des pôles universitaires de Guadeloupe et de Martinique qui la composent. Or, la gouvernance et l'administration du Pôle Martinique n'ont pas été concertés et n'ont pas validé les données sociales qui sont répertoriés pour le PUM dans ce document. Le code de l'éducation et les statuts précisent que le Conseil de Pôle prépare le bilan social et le transmet au CA de l'Etablissement. Au moment des votes au CT et au CA de l'établissement, le bilan social du Pôle Martinique était en construction et n'avait pas encore été soumis aux instances polaires. Les premiers retours de consolidation des services centraux vers les services polaires ont été transmis le 21 octobre 2021, le jour même du vote par le CT. A la date du 27 novembre dernier, l'administration

polaire procédait encore aux vérifications des données avec les services centraux qui mettaient en évidence que le bilan social voté au CA présentait un certain nombre de défauts d'informations, de chiffres erronés et cela notamment concernant les effectifs des personnels, les concours, le télétravail, la formation et les instances.

Le bilan social présenté aujourd'hui est le résultat de données consolidées, remontées des services centraux en date du 28 octobre 2021. Madame la Vice-Présidente laisse à l'appréciation des administrateurs le travail conséquent des administratifs qu'elle tient à remercier très sincèrement et très chaleureusement, le travail ayant été réalisé dans des délais très contraints sous la coordination de Madame la RAF - DGAS du Pôle.

Madame la RAF - DGAS du Pôle indique que les effectifs pris en compte dans ce bilan social sont les personnels du PUM et des composantes. Les personnels des services centraux sont consignés dans le bilan de l'Etablissement.

Madame la Gestionnaire des Ressources Humaines poursuit la présentation du Bilan social. Elle souligne toutefois, qu'à partir de janvier 2022 sera mis en place le rapport social unique qui permettra d'avoir de nouveaux indicateurs fiables grâce à une base de données sociales. Le Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (SIRH) au niveau central sera plus étoffé avec la mise en place de nouveaux progiciels qui permettront de fournir au Pôle des éléments de consolidation plus efficace chaque année.

Madame la RAF – DGAS précise que ce point a été traité au CTS du 30 novembre. Du fait des conditions de travail très contraintes pour l'administration polaire, les éléments concernant le bilan social n'ont pu être transmis aux membres du CTS que le 29 novembre 2021 en soirée. Ces derniers ont souhaité un temps supplémentaire pour étudier le document. Il a été proposé un vote électronique une semaine après l'étude du document pour sa validation.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente propose de retenir la suggestion d'un administrateur de procéder au vote électronique pour ce point selon les instructions de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) après celui qui sera effectué par les membres élus du CTS.

10. Bilan de mandature 2017-2021 (information)

Madame la Vice-Présidente rappelle aux administrateurs qu'ils ont été destinataires du bilan de mandature des cinq années écoulées et présente le document qui n'est pas soumis à vote.

S'ensuit des échanges avec des administrateurs.

11. Questions diverses

Pas de question diverse, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 13h10.

Fait à Schoelcher, le 02 décembre 2021

La Vice-Présidente du Pôle Martinique

Odile MARCELIN FRANCOIS-AUGRIN